



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ELITE UVE2500-TP20

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ELITE UVE2500-TP20

Numéro du produit 47770

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Agent d'étanchéité. revêtement de surface encres Réactif de laboratoire.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
Belgium  
+32 (0)2 525 05 11  
+32 (0)2 520 17 51  
SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 47770

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

## ELITE UVE2500-TP20

<b>Mentions de danger</b>	<p>H315 Provoque une irritation cutanée.  H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  H335 Peut irriter les voies respiratoires.  H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p>
<b>Contient</b>	<p>(1-METHYL-1 ,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE, 4,4'-METHYLENEDIPHENOLOLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE, REACTION PRODUCTS WITH ACRYLIC ACID</p>

### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>PHENOL, POLYMER WITH FORMALDEHYDE, GLYCIDYL ETHER, ACRYLATE</b>	<b>60 - 90%</b>
Numéro CAS: 68585-21-7	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	
<b>(1-METHYL-1 ,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 42978-66-5                      Numéro CE: 256-032-2                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484613-34-XXXX	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411	

**ELITE UVE2500-TP20**

<b>4,4'-METHYLENEDIPHENOLOLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE, REACTION PRODUCTS WITH ACRYLIC ACID</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 64448-68-6			
<b>Classification</b> Skin Sens. 1 - H317			
<b>2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)</b>			<b>0.1 - 0.5%</b>
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119565113-46-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b> Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
<b>MEQUINOL</b>			<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 150-76-5	Numéro CE: 205-769-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119541813-40	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

##### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

## ELITE UVE2500-TP20

**Contact oculaire** Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Polymérise à la chaleur.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## ELITE UVE2500-TP20

**Méthodes de nettoyage** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Avoid use of electric band heaters.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver à une température ne dépassant pas 45°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Gaz inert. Oxydants. Réducteurs. Peroxydes. Ce produit contient un inhibiteur de la peroxydation. Pour maintenir une activité d'inhibiteur, l'oxygène ne doit pas être éliminé de l'atmosphère au-dessus du produit  
Évitez formateurs de radicaux (ions métalliques, peroxydes)  
Si excursions prolongées au-dessus de la température de conservation recommandée se produisent, le taux d'inhibiteur épuisement pourrait s'accélérer, conduisant à une augmentation du risque de polymérisation. Dans ces conditions, il est recommandé que l'inhibiteur niveau être vérifiée régulièrement en utilisant la procédure de la norme ASTM D 3125, et plus inhibiteur ajouté si l'épuisement est observée Conserver sous... Air.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### **2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 mg/m<sup>3</sup> vapeur et aérosol

#### **MEQUINOL**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 5 mg/m<sup>3</sup>

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

## ELITE UVE2500-TP20

### (1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE (CAS: 42978-66-5)

<b>Commentaires sur les composants</b>	WEL = Workplace Exposure Limits
<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.48 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.77 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.24 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.08 mg/kg Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.66 mg/kg
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.0073 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l - rejet intermittent; 0.73 mg/l - eau de mer; 0.0007 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.19 mg/kg - Sol; 0.00243 mg/kg

### 2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT) (CAS: 128-37-0)

<b>Commentaires sur les composants</b>	WEL = Workplace Exposure Limits
<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.86 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.199 µg/l - eau de mer; 0.0199 µg/l - Sédiments (eau douce); 99.6 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 9.96 mg/kg - Sol; 47.69 µg/kg Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

## ELITE UVE2500-TP20

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Ne pas utiliser les moyens suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex).
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Vert. Gris.
<b>Odeur</b>	Presque sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	> 35°C @ 101.3 kPa
<b>Point d'éclair</b>	> 93°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.

## ELITE UVE2500-TP20

<b>Densité relative</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Non-miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	350 - 600 Pa s @ 25°C
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**                    Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Réducteurs. Gaz inert.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                    Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                    Polymérise à la chaleur.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                    Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Conserver à une température ne dépassant pas 45°C. Avoid use of electric band heaters.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                    Oxydants. Peroxydes. Réducteurs. Gaz inert.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**                    Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques**                    Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**                    Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## ELITE UVE2500-TP20

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Peut irriter les voies respiratoires.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### (1-METHYL-1 ,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

## ELITE UVE2500-TP20

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Irritant pour les voies respiratoires.

**Organes cibles** Voie respiratoire

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

**Inhalation** Irritant pour les voies respiratoires. Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations écologiques sur les composants

#### (1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations écologiques sur les composants

#### (1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 4.6 - 10 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 89 mg/l, Daphnia magna

## ELITE UVE2500-TP20

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**      Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 65.9 mg/l, Algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité**      Le produit ne devrait pas être biodégradable.

#### Informations écologiques sur les composants

(1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Persistance et dégradabilité**      Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation**      Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage**      Pas d'information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

(1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Potentiel de bioaccumulation**      Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage**      : 2

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité**      Non-miscible à l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

(1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Mobilité**      Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**      Pas d'information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

(1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**      Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes**      Aucune information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

(1-METHYL-1,2-ETHANEDIYL)BIS[OXY(METHYL-2,1-ETHANEDIYL)] DIACRYLATE

**Autres effets néfastes**      Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## ELITE UVE2500-TP20

<b>Information générale</b>	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, percer, broyer ou encore exposer les conteneurs à la chaleur ou sources d'inflammation. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)</b>	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

## ELITE UVE2500-TP20

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	<p>Information du fournisseur.</p>
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	<p>Skin Irrit. 2 - H315, Skin Sens. 1 - H317, Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H335, Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.</p>

## ELITE UVE2500-TP20

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 24-05-21

**Numéro de version** 2.000

**Remplace la date** 08-02-16

**Numéro de FDS** 47770

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Signature** J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.